

Un « kairós » pastoral

Récollecion de Carême par Mgr Jean-Pierre Delville
Banneux, 18 mars 2014

Chers Frères et Sœurs, évêques, prêtres, diacres, assistantes paroissiales, animateurs pastoraux, et membres laïcs des équipes pastorales, en paroisse ou dans d'autres secteurs,

Si vous avez levé les yeux vers le ciel la nuit dernière, vous aurez admiré la pleine lune ! Ce n'est pas un hasard. À chaque Carême, le dimanche de la transfiguration est toujours lié à la pleine lune. Jésus a voulu que certains de ses disciples participent à cette vision de son corps transfiguré. De même, vous, vous êtes venus à Banneux, pour rencontrer le Seigneur durant cette récollecion de Carême. J'espère que cette lumière qu'il nous donne vous éclairera et éclairera ceux que vous rencontrerez, un peu comme la lune éclaire tous ceux qui cheminent à sa lumière.

Ce moment de résurrection, comme le moment de la transfiguration, est un kairós, un moment favorable. Toute notre Église vit d'ailleurs un moment favorable.

Qui aurait imaginé il y a un an ce que nous vivons aujourd'hui ?

L'Église vivait dans l'angoisse la démission du pape Benoît XVI. Il y avait un climat de scandale et de lutte de pouvoir dans les coulisses. On vivait depuis des années le problème de la lutte contre la pédophilie.

Puis on a eu la surprise de voir l'élection du pape François. Il provenait d'Amérique latine ; il n'était pas jeune. Mais il manifestait une grande jeunesse de cœur. Il nous a ouvert à la miséricorde de Dieu et aux périphéries du monde.

D'après le Concile Vatican II, l'Église est sacrement du salut. Elle doit donc être un signe efficace du salut. Elle est là en vue du salut. Elle n'a pas son objectif en elle-même, mais dans la communication du salut. Le salut, en latin, *salus*, qui veut dire d'abord la santé, signifie donc la santé du corps et de l'âme, la santé matérielle et la santé spirituelle, et donc le bonheur et la libération du mal, qui débouchent sur la vie éternelle et la communion avec Dieu. La question qui se pose à nous est donc : dans le monde d'aujourd'hui, comment sommes-nous sacrement du salut ? Comment portons-nous le salut voulu et offert par Jésus ? Le salut est pour tous. Donc nous devons avoir l'ambition de toucher tout le monde, même si nous savons que nous ne parviendrons pas à convaincre tout le monde. Je veux dire que nous ne devons pas rester enfermés dans le monde ecclésial, mais être témoins et communicatifs. Comment réaliser cela ? Nous devons faire comme Jésus, qui, d'après l'évangéliste Matthieu, « proclamait la bonne nouvelle du Royaume et guérissait toute maladie » (Mt 9,35) ? Et nous devons être comme les disciples de Jésus, qui disaient : « Seigneur, apprends-nous à prier, comme Jean-Baptiste lui aussi l'a appris à ses disciples ! » (Lc 11,1).

Je voudrais développer avec vous ce que j'ai eu l'occasion de dire aux doyens et au Conseil presbytéral, car c'est vous qui êtes pasteurs ou ministres au service de l'Évangile dans notre diocèse. J'aime pour cela suivre les quatre constitutions du Concile Vatican II.

1. Le secteur *Gaudium et spes*, ou l'Église dans le monde

La constitution *Gaudium et spes* (*Joie et espérance*) du Concile Vatican II est consacrée à l'Église dans le monde. Le monde vit des moments difficiles : on connaît la crise, avec toute l'insécurité et les peurs qu'elle engendre. On connaît la sécularisation, avec le matérialisme ambiant, l'indifférence, la difficulté de croire. On connaît les défis mondiaux de l'injustice, de la guerre, de l'écologie. Comment portons-nous une espérance, un bonheur, une spiritualité, un souci de justice, une amitié ? Le concile promeut une ligne nouvelle : au lieu de tendre à imposer ses vues à la société, l'Église promeut le dialogue avec les cultures, les sociétés, les autres confessions chrétiennes et les autres religions. Le dialogue avec les autres religions est à l'ordre du jour : avec l'islam et le judaïsme, en particulier. Au niveau musulman, on doit approfondir pour éviter les simplismes. Le dialogue passe aussi par les questions de société, plus ou moins conflictuelles : euthanasie, mariage homosexuel, écologie, économie, justice sociale, questions sur lesquelles il est nécessaire de s'informer et de se positionner.

Le pape François, dans son exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (*La joie de l'Évangile*), précise par deux aspects cet engagement : l'intégration des pauvres dans la société et le dialogue pour

la paix. CONCRETEMENT, C'EST LA TOUTE PREMIERE PRIORITE QUE JE VOUDRAIS LANCER : COMMENT DANS NOS PAROISSES ET NOS COMMUNAUTES, RESERVONS-NOUS UNE PLACE PRIVILEGIEE A L'INTEGRATION DES PAUVRES ET AU DIALOGUE POUR LA PAIX? Comment faisons-nous écho à ces situations, comment procurons-nous un soutien ? L'engagement concret est porteur de foi. Il éclaire la foi. On s'éclaire les uns les autres en matière de foi. Notre Église possède d'innombrables Services, le vicariat *Évangile & Vie* le prouve, sans compter les institutions qui ne relèvent pas de lui. Comment s'épauler mutuellement entre unités pastorales et Services ? Entre Unités pastorales et institutions chrétiennes ? Quel est le rôle des hôpitaux, des mouvements, des syndicats, des mutualités ? Comment s'engager envers les personnes âgées et malades ? Et les détenus dans les prisons ? Comment accueillons-nous les étrangers ? Le rôle des laïcs est prépondérant en cette matière.

Notre diocèse a été pionnier en cette matière : cela a commencé en particulier avec le Congrès social de 1886, qui a ouvert la porte à la fondation des syndicats chrétiens et à la législation sociale belge ; il était l'œuvre de Mgr Victor Joseph Doutreloux et de l'abbé Antoine Pottier, théoricien de la justice sociale. En 1942, le premier prêtre ouvrier s'est engagé : c'est l'abbé Charles Bolland. En matière de dialogue, il faut souligner l'œuvre de Mgr Louis-Joseph Kerkhofs dans son sauvetage des juifs et, en particulier du rabbin Lepkifker, et son accueil du monastère de rite byzantin d'Amay, œuvre de Dom Lambert Beauduin, transféré ensuite à Chevetogne.

Cette dimension de salut, je voudrais la souligner au niveau du Conseil épiscopal en érigeant un nouveau vicariat, le Vicariat de la santé, dont la responsable sera Mme Caroline Werbrouck, déléguée épiscopale, qui entrera en fonction au 1^{er} septembre. Sa mission sera concentrée sur les aumôneries d'hôpital. Cette compétence sera donc transférée du Vicariat Évangile & Vie vers le nouveau vicariat. L'abbé Baudouin Charpentier continuera à avoir la responsabilité du Vicariat Évangile & Vie.

J'aimerais aussi annoncer dès maintenant que nous accueillerons dans notre diocèse l'archevêque Vincenzo Paglia, président du Conseil pontifical pour la famille, pour une conférence qu'il donnera le lundi 26 mai à Liège, sur le thème de la famille dans le cadre de la mondialisation, en vue du synode sur la famille, d'octobre prochain.

2. Le secteur *Dei verbum*, ou l'annonce de l'Évangile

La constitution *Dei verbum* (*La parole de Dieu*) du Concile Vatican II est consacrée à l'annonce de la Parole de Dieu et à la communication de la foi. La dimension de communication de l'Évangile est importante en effet, à commencer par la lecture et l'étude de la Bible. Bible vient du grec *biblia*, qui signifie *les livres*. C'est donc un ensemble de livres, d'époques et de conceptions différentes. Déjà les évangiles sont au nombre de quatre et comportent des accents différents. Affronter le texte, avec ses difficultés et ses incohérences nous pousse à l'interprétation et à l'application personnelle. La Bible est un document imprimé et est destinée à tous même aux non chrétiens. Le concile insiste sur la lecture de la Bible par tous. Elle est Parole de Dieu, et elle met la parole à l'avant-plan : « au début était la parole » (Jean 1,1). La parole est en effet la base du développement humain, de la naissance de l'homme jusqu'à sa mort. Dans notre diocèse, la pastorale biblique se développe et j'en suis très heureux.

Le pape François a fait de l'annonce de l'Évangile une priorité. Il nous invite à être une Église « en sortie », qui ne reste pas dans son bien-être propre ou confinée dans ses intérêts spécifiques. Elle doit être en position d'annonce ; MA DEUXIEME PRIORITE EST DONC CELLE-CI : COMMENT SOMMES-NOUS ACTEURS DE LA COMMUNICATION DE L'EVANGILE ? Cela passe par l'engagement social. Mais cela continue par l'annonce explicite. Celle-ci démarre par la conversation autour d'une table, dans l'intimité. Elle se développe ensuite dans l'enseignement. Chez nous, le catéchuménat des adultes se développe. La catéchèse fait l'objet de toute une réflexion, basée sur une catéchèse intégrée, qui touche aussi les adultes. Nos formations religieuses s'intensifient grâce à leur reconnaissance officielle via l'UCL.

De même, l'enseignement est important. Il y a une attente de présence chrétienne et d'esprit chrétien dans nos écoles libres. La relation avec la paroisse est très utile à ce sujet. Le cours de religion est nécessaire, comme poumon de spiritualité et d'humanité, alors même qu'il est contesté aujourd'hui. Les évêques, les syndicats, et le SeGEC vont s'engager en faveur de ce cours.

Les médias ont un rôle-clé. On doit communiquer mieux, y compris par le site internet du diocèse, par RCF, par la présence sur les médias, par l'amélioration des services de communication.

Chacun des laïcs est interpellé sur sa manière d'être un témoin de l'Évangile. Notre Église diocésaine a été pionnière aussi en matière d'évangélisation. Je pense à son engagement en Chine par la SAM, fondée par l'abbé André Boland avec le P. Vincent Lebbe ; à l'engagement au Rwanda avec le chanoine Ernotte ; et à l'engagement en Amérique latine, qui est particulièrement à l'ordre du jour avec la visite de Mgr Eugène Rixen, évêque de Goiás au Brésil, durant ce Carême.

Pour valoriser cette dimension de l'annonce de la Parole de Dieu, j'ai décidé de créer un Vicariat de l'Annonce de l'Évangile, dont je confie la responsabilité à l'abbé Olivier Windels, à partir du 1^{er} septembre prochain. Il comprendra trois Services, dirigés par trois adjoints du vicaire épiscopal : le Service Catéchèse, dirigé par l'abbé Armand Franssen ; le Service Catéchuménat, dirigé par Mme Martine Lewis ; et le Service Liturgie, dirigé par l'abbé Pierre Hannosset, qui remplacera l'abbé René Rouschop, que je remercie pour toute son action à ce poste.

Le Vicariat de la formation sera sous la responsabilité de l'abbé Emil Piront, qui assurera aussi la charge de président du Séminaire. Le Chanoine Lambert Wers, actuel vicaire épiscopal de la formation, sera chargé de la pastorale de la culture, à partir de la cathédrale.

Le Service de presse et de communication sera confié à partir du 1^{er} juin à Mme Catherine Jamouille-Jamotte, qui a une expérience de journalisme et de professeur de religion. Je remercie dès maintenant Mme Anne-Elisabeth Nève de Mévergnies pour son travail au Service de presse et de communication.

Le Vicariat de l'enseignement est assumé depuis le 1^{er} janvier par M. Marc Deltour, qui a remplacé l'abbé Marcel Villers. Je remercie de tout cœur ce dernier pour son engagement au service de l'éducation de jeunes.

La Commission pour l'œcuménisme sera dirigée/conduite par Mme Muriel d'Hoffschmidt, de la Communauté du Chemin Neuf, en remplacement de l'abbé François Dabin, que je remercie pour son dévouement à cette tâche.

3. Le secteur *Lumen gentium* ou l'Église dans sa constitution interne

La constitution *Lumen gentium* (*Lumière des peuples*) du Concile Vatican II est consacrée à l'Église dans sa constitution interne, l'Église comme peuple de Dieu, réunissant pasteurs, diacres et laïcs, l'Église comme ensemble de communautés chrétiennes. Les communautés sont sacrement du salut. La collaboration entre les différents acteurs est essentielle. Un Conseil presbytéral, une Assemblée des doyens, etc. sont nécessaires. La formation d'Unités pastorales aussi, avec des équipes-relais et des Conseils d'unité pastorale. On met en commun ses potentialités. MAIS, ET C'EST LA MA TROISIEME PRIORITE : COMMENT FAIRE NAITRE UN ESPRIT D'AMITIE, UN TEMOIGNAGE D'AMOUR MUTUEL, UNE VERITABLE FRATERNITE ?

Il est important de vivre la complémentarité hommes-femmes. C'est à partir de cette expérience concrète et du rôle des femmes dans les communautés que celui-ci se dessinera mieux dans l'Église universelle. Le pape fait appel à ce discernement. Il souligne le charisme de fécondité que possède la femme et celui de formatrice. Il valorise le rôle de Marie-Madeleine comme première évangéliste.

La figure du prêtre est essentielle : il est le signe sacramentel que la communauté a son origine en Dieu et non en elle-même. C'est une interpellation pour nous tous. Il faut désirer le prêtre, dans un esprit de complémentarité des fonctions. Il faut aussi exercer un travail de parole pour accompagner les prêtres, les diacres et les acteurs pastoraux dans leur action sur le terrain, dans la diversité de leurs ministères et dans leur vie personnelle. Et pour donner le goût à des jeunes de s'engager dans le ministère presbytéral, y compris dans le célibat.

Nous sommes déjà un diocèse avec deux communautés linguistiques et culturelles. C'est l'originalité du diocèse de Liège, et cette situation nous stimule à l'ouverture. La diversité des communautés et des sensibilités doit nous encourager plus que nous énerver.

La diversité des communautés, c'est aussi la diversité des origines : africaines, polonaise, italienne, etc.... La vie religieuse et l'émergence de nouvelles communautés sont précieuses dans la vie du diocèse.

La pastorale des jeunes est indispensable. Elle doit valoriser en particulier la création d'événements et le relais des initiatives existantes. Les JMJ sont un moment essentiel pour les jeunes, de même que les initiatives connexes ou les mouvements de jeunesse.

Dans le cadre de l'Église locale, je nomme Mme Fina Keifens, actuelle modératrice du Seelsorgerat, Déléguée épiscopale pour la Région germanophone (Vikariat des deutschsprachigen Gebietes). L'abbé Jean Pohlen restera curé de La Calamine et de Hergenrath et chargé de la pastorale des vocations et du suivi de la vie consacrée dans la Région germanophone.

J'ai décidé d'ériger en vicariat l'attention à la vie consacrée. Le P. Patrick Bonte en sera toujours le responsable et deviendra vicaire épiscopal.

Pour les autres matières, l'abbé Alphonse Borrás reste vicaire général et chargé en particulier de la pastorale territoriale et du Chantier Paroisses. Et l'abbé Raphaël Collinet reste vicaire judiciaire, chargé des affaires canoniques et juridiques.

Je rappelle aussi que le Service diocésain des jeunes (SDJ) a un nouveau responsable depuis le 1^{er} janvier, l'abbé Eric Ndeze, qui est en train de prendre contact avec chaque doyenné.

4. Le secteur *Sacrosanctum Concilium*, ou la célébration et la prière

La constitution *Sacrosanctum Concilium* du Concile Vatican II est consacrée à la célébration liturgique. La dimension spirituelle est essentielle dans notre monde. Le rôle de la liturgie et de la prière est primordial. Il faut voir comment activer cette dimension, comment rendre la liturgie cordiale et digne à la fois. Un respect s'impose et une formation liturgique doit continuer à être offerte. Personnellement, comme musicien, j'aimerais promouvoir un répertoire de chants communs, qui puissent aussi servir à la catéchèse.

La célébration des sacrements nous interpelle par son évolution et les difficultés qu'elle suscite ; mais il est sûr qu'elle est l'occasion d'engagements nouveaux et utiles, comme pour la préparation des funérailles ou celles du baptême et du mariage.

On doit aussi chercher des moments de prière qui soient différents de l'eucharistie ; mon prédécesseur Mgr Aloys Jousten a largement promu les rencontres de prière autour de la Parole de Dieu ; je songe aussi aux prières du soir ; ou aux adorations ; ou à des manifestations plus populaires comme des processions ou des manifestations en rue. Il est important d'offrir des lieux de prière et de spiritualité. En ce sens, nous avons la chance d'avoir le sanctuaire de Banneux dans le diocèse et d'avoir un pèlerinage à Lourdes très actif. C'est une grande richesse !

La vie des communautés nouvelles est importante comme lieu de base pour la prière personnelle et communautaire. La prière est un moment de gratuité, qui n'est pas toujours compris dans nos sociétés actuelles. Elle est vécue de manière interpellante dans l'islam et dans le bouddhisme. NOS CONTEMPORAINS SONT EN RECHERCHE DE SPIRITUALITE. IL EST FONDAMENTAL DE REPENDRE A CETTE ATTENTE : C'EST MA QUATRIEME PRIORITE. Nous sommes invités à la vivre davantage en profondeur !

C'est dans cette ligne que travaillera l'abbé Pierre Hannosset, dans le Service Liturgie du Vicariat de l'Annonce de l'Évangile.

J'ai aussi nommé le P. Marcel Blanchet à la tête de la Légion des Petites Âmes, mouvement spirituel international, mais de droit diocésain liégeois.

Dans ce contexte de la prière j'aimerais souligner que nous célébrons cette année le 750^e anniversaire de l'institution de la Fête-Dieu dans l'Église universelle, en 1264, par le pape Urbain IV, archidiacre de Liège. Pour fêter cet événement, une procession aux flambeaux aura lieu le jeudi de la Fête Dieu, 19 juin, après la messe célébrée à Saint-Martin à 19.30 h. et sera organisée par la pastorale urbaine de la ville de Liège, sous la direction des doyens Eric de Beukelaer et Jean-Pierre Pire.

Chers Frères et Sœurs,

J'ai attiré votre attention sur la pleine lune que nous admirons le 2^e dimanche de Carême. Je forme le vœu que la contemplation dont nous sommes les bénéficiaires aujourd'hui en ce sanctuaire de Banneux soit guidée, à travers les lumières et les ombres du quotidien, vers la pleine lune prochaine, celle de la Semaine Sainte et de la fête de la résurrection de Jésus. Que sur ce chemin chacune de nos vies soit préservée et relevée, pour que nous participions dans la joie à la résurrection du Christ !